SELARL PIERRE-HENRI FRONTIL
2 Place Victor Basch
CS 20019
11890 CARCASSONNE
Traitement du 17 juin 2025 - GemWeb V4.2.10.10

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Liquidateur

Liquidateur
(Nom, adresse)

SELARL PIERRE-HENRI FRONTIL
Maître Pierre-Henri FRONTIL
2 Place Victor Basch
CS 20019
11890 CARCASSONNE

Créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Mandataire du créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

13955
SOCIETE D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS BESOMBES JOSEPH ET FILS S.E.T.A.B
ROUTE DE CASTELNAUDARY
11150 PEXIORA

Procédure
Date du Jugement

12 mars 2025

Nature du Jugement

Liquidation Judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)